

Achat sur plan

Nicole Schick, secrétaire générale SIA Vaud

Je vais acheter un appartement en PPE sur plan, dans le cadre d'une promotion. Côté prix, on me propose un forfait sur la base d'un descriptif avec options. A quoi dois-je faire attention avant de m'engager dans cet achat?

Pour vous aider dans votre choix, quelques conseils: en ce qui concerne le bien, soyez particulièrement attentif à la fiabilité et la qualité du projet. Pour préciser vos exigences, prenez le temps de visiter des objets

déjà réalisés par le promoteur. Vous pourrez vous faire une idée de la qualité des prestations et peut-être aussi apprécier le respect des délais et engagements. Renseignez-vous aussi sur la qualité et les performances énergétiques de l'ouvrage. Concernant le contrat, il doit définir précisément les besoins et les objectifs du projet. D'où l'importance d'analyser avec soin son contenu avant de le signer. N'hésitez pas à le faire relire par un juriste ou un spécialiste du droit. De plus, nous vous conseillons de demander à ce qu'il fasse référence aux normes SIA, car le descriptif n'est pas toujours

précis quant aux qualités de l'ouvrage. La référence à la norme SIA 118 *Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction* est recommandée, puisque ce document règle de nombreuses questions, de la réception des travaux aux garanties pour les défauts en passant par la rémunération des prestations de l'entrepreneur. Durant le chantier, exigez toujours confirmation écrite des plus-values avant l'exécution. Enfin, demander des prix unitaires indicatifs pour d'autres exécutions que celles prévues dans le descriptif peut s'avérer utile. www.sia.ch